

Département
Pyrénées Atlantiques
Arrondissement
Pau

Commune de Gelos

Procès verbal du conseil municipal du douze avril deux mil vingt-deux

Le douze avril mil vingt-deux à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du conseil municipal : 27

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents physiquement : 21

Nombre de conseillers votants : 24

Date de la convocation : 06 avril 2021

Date d'affichage : 13/04/2022

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
BARAT-TOUIG	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge	X			
CROVELLA	Loïc	X			
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier	X			
LANOUILH	Éric		X	M. SIAFFA	
MORISOT	Pierre-Alexandre		X		
JAÉGLÉ	Christine	X			
CHARPENTIER	Hélène		X	M. MORA	
GUERIN	Stéven	X			
MARQUET	Sandrine		X		
CONESA	Claire		X		
BOONE	Emmanuelle		X	M. LALUCAA	
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie	X			
AUGUSTO	Alain	X			

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Mme Gouvet est candidat(e)

Mme Gouvet est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

2022-18 : Budget principal communal : constatation et affectation des résultats 2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Considérant l'approbation du compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal, dans la présente séance.
- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021.
- Considérant que le compte administratif fait apparaître :

-	Un excédent de fonctionnement de :	518981.23€
-	Un excédent reporté de :	381921.48€
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	900 902.71€
-	Un excédent d'investissement de :	1 262 101.03€
-	Un déficit des restes à réaliser de :	786061.44€
	Soit un excédent de financement de :	476039.56€

Le Conseil Municipal est invité à :

DECIDER

Art 1 - De l'affectation de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : Excédent	900 902.71€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	750 000.00€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	150 902.71€
Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent	1 262 101.03€

Délibération votée :

Pour : 21

Contre : 3 (M. AUGUSTO, Mme CASENAVE-DIT-MILHET, Mme KÉRUZORÉ)

Abstention : 0

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents
Fait à Gelos, 12 avril 2022

Le Maire,

Pascal MORA